

Aon Hewitt News

Bases techniques LPP 2010

En collaboration avec quatorze grandes institutions de prévoyance autonomes, les deux sociétés leaders dans le domaine du conseil aux caisses de pensions, AON Hewitt et LCP Libera, ont élaboré et publié les nouvelles bases techniques LPP 2010. Cette nouvelle publication est déjà la troisième édition des bases techniques LPP. Il y a plus de dix ans, quelques-unes des plus grandes caisses de pensions autonomes de Suisse ont adopté le projet et mettent à disposition les données de leurs effectifs d'assurés nécessaires à l'établissement des bases techniques LPP. L'augmentation constante de l'espérance de vie a fait que, outre les tables périodiques traditionnelles de mortalité, des tables de mortalité des générations, qui tiennent déjà compte de cette évolution, sont également utilisées de plus en plus fréquemment. Contrairement aux tables périodiques de mortalité, qui reflètent la mortalité des générations vivant simultanément pendant une période d'observation relativement courte, les tables de mortalité des générations quant à elles tiennent compte non seulement de la mortalité en fonction de l'âge et du sexe mais également de l'année de naissance. Elles permettent ainsi de tenir compte de l'augmentation de l'espérance de vie de personnes nées ultérieurement¹.

Données statistiques

Les caisses de pensions qui, par leur participation au projet, la mise à disposition de leurs données et leur participation aux coûts de production, ont contribué au succès sont les suivantes:

ABB Pensionskasse, Pensionskasse Alcan Schweiz, Pensionskasse Ciba, CPV/CAP Pensionskasse Coop, Pensionskasse der Credit Suisse Group (Schweiz), PKE Pensionskasse Energie Genossenschaft, Migros-Pensionskasse, Fonds de Pensions Nestlé, Pensionskasse des Bundes PUBLICA, Personalvorsorge der Swiss Re, Pensionskasse SBB, Caisse de pensions Swatch Group, Sulzer Vorsorgeeinrichtung, Pensionskasse der UBS.

Nous remercions ces caisses de pensions de leur collaboration et du travail y relatif, ainsi que de leur participation financière.

Les bases techniques LPP 2010 reposent sur l'observation statistique des effectifs d'assurés des années 2005 à 2009. Les effectifs d'assurés sous le risque, cumulés sur les cinq ans (effectifs totaux) comprennent globalement 1'207'600 assurés actifs et 776'614 pensionnés. La vaste étendue des données offre la garantie que les résultats ainsi produits sont statistiquement significatifs. Des valeurs précises sont ainsi obtenues d'une part pour la détermination des prestations en cas retraite, ou en cas de sortie d'une caisse de pensions suite au décès ou à l'invalidité et de d'autre part pour la probabilité d'être marié ou de sortie en raison d'une démission. En outre, il y a des informations concernant la part du capital de prévoyance pour un retrait anticipé dans le cadre de l'encouragement à la propriété du logement ou le transfert suite au divorce. Les principaux paramètres des bases techniques LPP 2010 (tels que le taux d'intérêt) peuvent être adaptés en fonction des données spécifiques des caisses. Les bases LPP 2010 se prêtent ainsi également aux calculs des engagements de prévoyance selon les normes comptables internationales telles que IFRS/IAS 19 ou US-GAAP. Les résultats qui viennent d'être publiés sont à la disposition des experts en caisses de pensions, des actuaires et des institutions de prévoyance.

¹ cf. également l' Aon Hewitt News de décembre 2010

Espérance de vie

Selon les nouvelles bases techniques LPP 2010, l'espérance de vie s'est allongée au cours des cinq dernières années par rapport aux bases techniques LPP 2005: celle des hommes âgés de 65 ans a en effet augmenté d'environ un an à 18.9 ans; celle des femmes de près de six mois à 21.4 ans.

Le tableau 1 compare l'espérance de vie e_{65} des différentes bases techniques à l'âge de 65 ans.

Tableau 1:

Espérance de vie e_{65}	Hommes	Femmes	Veufs	Veuves
Bases LPP 2010	18.93	21.42	18.93	21.75
Bases VZ 2005	18.99	22.16	18.99	21.66
Bases LPP 2005	17.90	20.98	17.90	21.19
Bases LPP 2000	17.76	21.09	17.76	21.09
Bases EVK 2000	17.56	20.37	15.64	21.30
Bases VZ 2000	17.30	21.79	15.51	20.95

VZ: Caisse d'assurance de la ville de Zurich, nouvellement Caisse de pensions de la ville de Zurich
 EVK: Caisse fédérale de pensions, nouvellement PUBLICA

L'espérance de vie selon les bases LPP 2010 vaut pour l'année 2007 et coïncide pour les hommes pratiquement à celle montrée par les bases VZ 2005 valables pour l'année 2006. Chez les femmes, les bases LPP 2010 présentent une espérance de vie neuf mois plus courte par rapport aux bases VZ 2005.

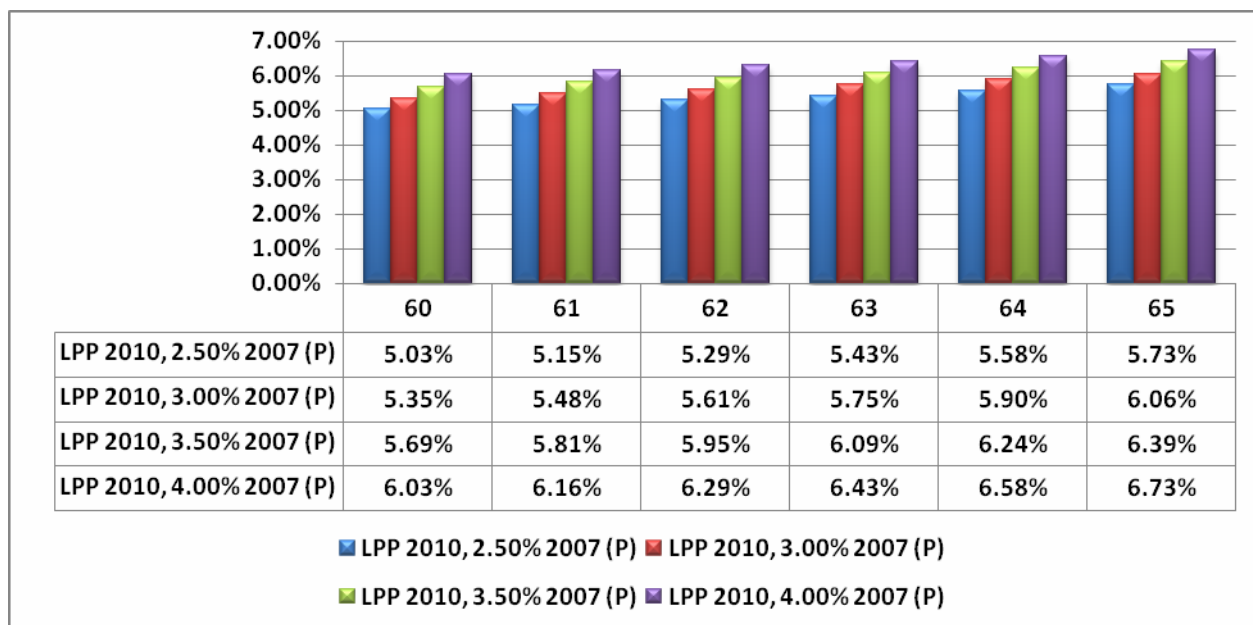
Le phénomène de l'allongement de l'espérance de vie va se poursuivre. Selon les pronostiques des statisticiens, l'allongement va cependant s'atténuer et la différence entre l'espérance de vie des femmes et des hommes va s'amenuiser.

Taux de conversion

Lors de la votation populaire du 7 mars 2010, la diminution du taux de conversion minimal LPP de 6.8 % à 6.4 % fut rejetée. D'après les bases techniques LPP 2010, cette valeur aurait déjà pratiquement correspondu, en 2010, au taux de conversion nécessaire du point de vue actuariel, avec un taux d'intérêt technique de 3.5 % et une **pondération 70 % hommes / 30 % femmes**. En appliquant un taux d'intérêt de 3 %, le taux de conversion devrait s'élever à 6.08 %.

Le tableau 2 présente les taux de conversion pour les hommes âgés de 65 ans pour l'année 2007 avec différents taux d'intérêts, sous l'hypothèse d'une rente de conjoint égale à 60 % et une rente d'enfant de retraité égale à 20 % de la rente de retraite.

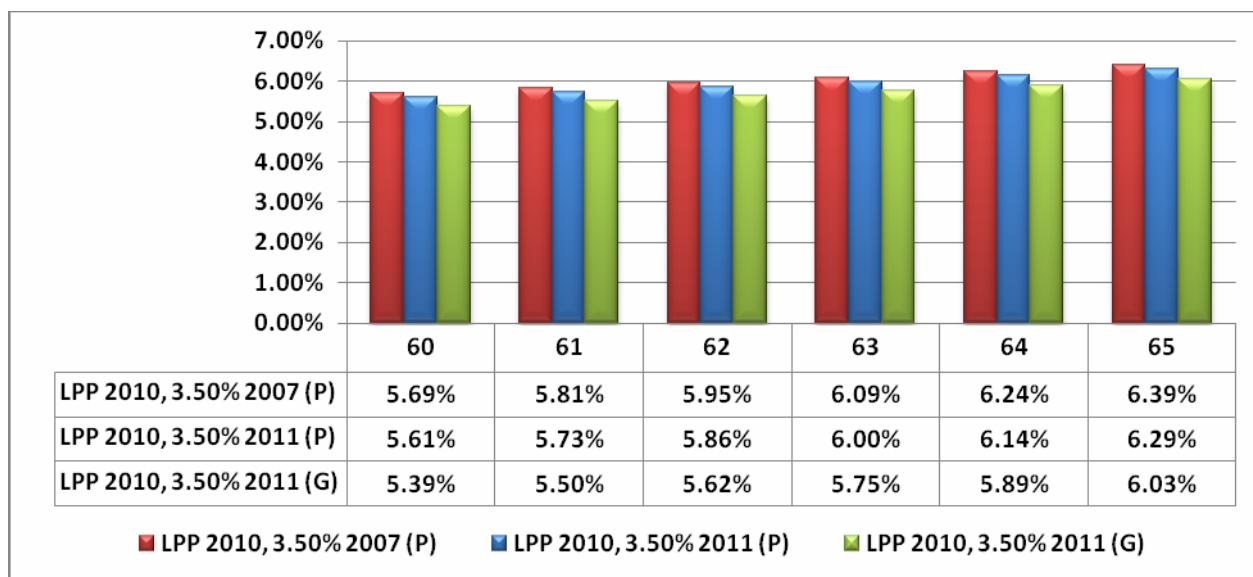
Tableau 2:



Une évaluation analogue peut être réalisée pour l'année 2011 en simulant l'espérance de vie sur quatre ans selon des tables périodiques, compte tenu des hypothèses retenues.

Le tableau 3 compare les taux de conversion calculés à l'aide d'un taux d'intérêt technique de 3.5 % de l'année 2007 avec les valeurs simulées pour l'année 2011 (tables périodiques P) et indique également les taux de conversion calculés d'après des tables de mortalité de générations (G) pour l'année civile 2011.

Tableau 3:



En 2011, avec un taux d'intérêt technique de 3.5 %, le taux de conversion devrait s'élever, pour les hommes âgés de 65 ans, à 6.29 % (tables périodiques), respectivement à 6.03 % (tables des générations).

Invalidité

L'évaluation des cas d'invalidité fait apparaître une diminution significative du nombre de cas d'invalidité par rapport aux bases LPP 2005 de l'ordre de 24 %. Le tableau 4 présente la diminution pour les hommes et les femmes en fonction des classes d'âge.

Tableau 4:

Diminution de la probabilité de devenir invalide LPP 2010 par rapport à LPP 2005		
Catégories d'âge	Hommes	Femmes
Jusqu'à 25	- 4.6 %	- 13.4 %
25 – 34	- 17.4 %	- 1.4 %
35 – 44	- 34.7 %	- 14.6 %
45 – 54	- 37.8 %	- 24.6 %
55 – 65	- 33.8 %	- 33.6 %
Moyenne (pondérée)	- 26.5 %	- 17.7 %

L'évaluation des bases LPP 2010 repose sur les observations faites au cours des années 2005 à 2009; celle des bases LPP 2005 sur les observations des années 1999 à 2004. Il se peut que ce résultat soit influencé par l'évolution conjoncturelle et le développement de la législation relative à l'assurance-invalidité fédérale. La récente pratique des Offices AI témoigne du fait que ces derniers appliquent les dispositions légales dans le sens d'une réduction du taux de nouvelles rentes. La collaboration institutionnelle et le case management, qui est de plus en plus répandu, continuent à contribuer à diminuer le nombre de nouveaux cas d'invalidité.

Résumé des principaux résultats

Les caisses de pensions autonomes participant au projet ainsi que leurs conseillers entendent assumer leur responsabilité dans le domaine du 2^e pilier relevant du droit privé. Avec les nouvelles bases techniques LPP 2010, elles souhaitent à nouveau mettre à disposition un instrument de travail moderne, indispensable, fondé sur des bases étendues solides.

En comparaison avec les bases LPP 2005, les bases LPP 2010 montrent un **allongement de l'espérance de vie** des hommes conforme aux attentes. Chez les femmes, l'allongement est plutôt inférieur aux valeurs attendues. S'agissant des **cas d'invalidité**, c'est une diminution significative des nouveaux cas conduisant à une réduction notable de la probabilité de devenir invalide, qui se dégage. L'évaluation des rentes de partenaires montre une augmentation du nombre de rentes de partenaires dues chez les femmes, alors que chez les hommes nous n'observons qu'une légère modification liée à l'âge. Quant aux **rentes d'enfants**, un faible recul du nombre de bénéficiaires de rentes d'orphelins et de rentes d'enfants d'invalides (hommes) a été relevé, tandis que la situation est restée stable chez les femmes. Les **probabilités de sortie** sont restées stables chez les hommes alors qu'une faible réduction a été observée chez les femmes. Les valeurs obtenues pour les **retraits anticipés dans le cadre de l'encouragement de la propriété du logement** sont relativement stables par rapport aux bases LPP 2005 et LPP 2000. Le **transfert suite au divorce** montre une augmentation significative chez les hommes âgés de plus de 40 ans, alors qu'il est toujours rare chez les femmes.

Informations complémentaires et commande des bases techniques LPP 2010: www.bvg2010.ch

Contact

Aon Hewitt
Hewitt Associates SA
Lagerstrasse 33
Postfach
8021 Zürich
Tél. +41 44 298 12 11

Avenue Edouard-Dubois 20
2000 Neuchâtel
Tél. +41 32 732 31 11

Avenue Edouard Rod 4
Case postale 1203
1260 Nyon 1
Tél. +41 22 363 65 11

Contact Aon Hewitt
Monsieur Olivier Vaccaro
Tél. +41 22 363 65 40
olivier.vaccaro@hewitt.com

www.hewitt.ch / aonhewitt.com

Aon Hewitt
Aon Consulting AG
Spitalackerstrasse 22A
Postfach 699
3000 Bern 25
Tél. +41 31 340 20 00

Route de Meyrin 123
Case postale 336
1215 Genève 15 Aéroport
Tél. +41 22 721 03 03

Bederstrasse 66
Postfach
8027 Zürich
Tél. +41 44 925 22 11

Contact Aon Hewitt
Monsieur Ernst Rätzer
Tél. +41 31 340 20 25
ernst.raetzer@aon.ch

www.aon.ch / aonhewitt.com



Chiffres clés 2011 dès à présent disponibles dans le App Store!

L'App chiffres clés d'Aon est une prestation gratuite d'Aon Hewitt destinée aux professionnels de la prévoyance professionnelle en Suisse.

Elle permet un accès rapide et précis aux principaux chiffres clés des assurances sociales et de la prévoyance professionnelle.

Un simple effleurement d'écran vous ouvre l'accès à plus de 20 chiffres clés des années 1985 à 2011, qui seront régulièrement actualisés